



COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 25 JUIN 2013

Présents : MM. CHOMIENNE, MARCON J-P., CHAPELON, RASCLE, VALLAT, MOUNIER, TEYSSIER, ACHARD, CIGIOTTI, POINAS, BOURRIEL, BEULAIGUE, PONCET, CLUZEL, FAYARD, DREVET, GRANGETTE, GIRAUD, BLANC, SANTY et Mmes GRANGER, BARALLON, LINOSSIER, SOUTRENON et CHARROIN - **Excusés** : M. GRANGER et NEYRON.

<u>DOSSIER</u>	<u>DISCUSSIONS</u>
<u>PV REUNION / SECRETAIRE SEANCE</u>	Le Conseil Communautaire approuve à l'unanimité le procès-verbal du dernier Conseil Communautaire. Le Conseil Communautaire désigne Mme SOUTRENON, comme secrétaire de séance.
<u>AFFAIRES FINANCIERES</u>	<u>FONDS NATIONAL DE PEREQUATION DES RESSOURCES INTERCOMMUNALES ET COMMUNALES (FPIC)</u> Approbation à l'unanimité de la répartition du FPIC selon le régime dérogatoire « libre » : prise en charge par la CCPM de 60% du FPIC des petites communes et de 50% du FPIC des grosses communes. Cela représente les sommes suivantes : CCPM : 44 365 € / Dunières : 4 908 € / Montfaucon : 3 023 € / Montregard : 579 € / Raucoules : 303 € / Riotord : 1 467 € / St-Bonnet : 322 € / St-Julien : 173 € / St-Romain : 1 104 €. Approbation de la décision modificative correspondante.
<u>AFFAIRES ECONOMIQUES</u>	<u>ZONE D'ACTIVITE DE RULLIERE (SAINT-ROMAIN-LACHALM)</u> Validation du projet d'aménagement de l'agrandissement de la ZA de Rullière à Saint-Romain-Lachalm et du plan de financement prévisionnel correspondant (estimation des travaux : 165 000 € HT).
<u>VOIE VERTE (CCPM)</u>	<u>INVESTISSEMENT</u> Autorisation est donnée au Président de solliciter une demande de subvention auprès du LEADER et des éventuels autres financeurs de ce projet (Conseil Général 43 et Plan Loire) si des possibilités de subventionnement sont possibles. <u>CONSULTATION</u> Approbation des plans d'aménagement de l'extension de la voie verte sur Raucoules et Riotord, et autorisation est donnée au Président de souscrire les marchés avant l'engagement de la procédure de passation de ces marchés (estimation des travaux : 504 215 € HT).
<u>PERSONNEL</u>	<u>CRECHE - GITE (DUNIERES)</u> Renouvellement du contrat unique d'insertion de Nathalie POMMIER sur la base de 24 heures par semaine (6.5 heures pour le gîte à Dunières et 17.50 pour la crèche à Dunières) pour une durée d'un an (du 21 juillet 2013 au 20 juillet 2014).
	<u>Prochaines réunions</u> : Bureau : Mercredi 10 juillet 2013 à 15h30 (CCPM) Conseil Communautaire : à déterminer (Saint-Bonnet-le-Froid)